



SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Procès-verbal de la séance ordinaire du 20 octobre 2017 à 18 h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. MIZZON Jean-Marie

Etaient présents :

M. THOUVENIN J.-Marie	M. ZENNER Bernard	M. BARBE Jérôme	M. HERGAT Michel
M. BALCERZAK Roland	Mme CONTRERAS Céline	M. PETERMANN Mathieu	Mme FRIIO Marie-Rose
M. LORENTZ Maurice	M. NOEL Guy	Mme CEDAT-VERGNE N.	M. LAVALLEE J.-Pierre
M. LEUBE Michel	M. VUILLEMARD Patrick	M. ANDRE René	M. CHRISTNACKER Daniel
M. DORVEAUX Lionel	M. FERRERO Marc	M. GANDECKI Claude	M. KLOP Jean
M. LOUIS Jean-Charles	Mme RENAUX Patricia	M. SAPIN Bruno	M. SCHREIBER Roger
M. WALTER Jean-Marie	M. GREINER Philippe	M. HEYERT Jean-Marc	M. HOLSENBURGER A.
M. JURCZAK Serge	M. MEDVES Jean-François	Mme SPERANDIO F.	M. TOCZEK Jean-Paul

Procurations :

Mme ZYDEK Christine	a donné procuration à	M. NOEL Guy
M. SZUREK Michel		M. LORENTZ Maurice
M. VOUIN Jean-Pierre		M. VUILLEMARD Patrick
M. BECKER Patrick		M. SCHREIBER Roger
M. SCHITZ Denis		M. FERRERO Marc
M. LAVAUT José		M. HEYERT Jean-Marc
M. BOGUET Henri		M. MIZZON Jean-Marie
Mme KHAMASSI Kheira		M. JURCZAK Serge
M. TARILLON Philippe		M. MEDVES Jean-François
Mme BRIER Marcelle		M. ANDRE René

Absents excusés :

M. LANGENFELD Guy	M. IORIO Antoine	M. WANNINGER J.-Marc
M. BROUILLET Laurent	Mme FICARRA Béatrice	M. PERON Patrick
M. PERLATI Daniel	M. CINO Frédéric	M. BAUR Denis
M. DI BARTOLOMEO R.	Mme SASSELLA Sylvie	

Absents non excusés:

M. LEBOURG Géraud	M. LATTWEIN Jean-François	M. FRIJO Antoine
Mme VENTOLINI F.	M. OCTAVE Henri	

Début de séance à 18h11 :

Membres en exercice : 52
Présents : 28
Procurations : 8
Absents : 16

Installation au point 3 des 7 délégués de Bertrange, Guénange et Stuckange.

A partir du point 4 :

Membres en exercice : 59
Présents : 32
Procurations : 10
Absents : 17

Arrivée de M. LAVAULLEE au cours du point 8.

A partir du point 8 et jusqu'à la fin de la séance :

Membres en exercice : 59
Présents : 33
Procurations : 10
Absents : 16

La séance est levée à 18h49.

Assistaient en outre :

Mme AUBURTIN-COLNOT Isabelle, directrice générale du SMiTU
M. ANDRE Cédric, directeur Adjoint du SMiTU
M. VAUTRELLE Alexandre, juriste du SMiTU
M. DIMEL Sébastien, responsable des finances du SMiTU,
Mme SCHLIENGER Sylvaine, chargée de mission PDU et Citézen du SMiTU
Mme BERNASSOLA Nathalie, chargée de mission Communication du SMiTU
Mme RAGNI Sandrine, secrétaire assistante du SMiTU

Le quorum est constaté ; la séance débute à 18h11.

La demande de l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour (point 1Bis) est acceptée à l'unanimité.

Le Président débute la séance avec la désignation du secrétaire de séance : M. PETERMANN Mathieu (point 1).

Le point suivant concernant l'approbation du procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 21 juin 2017 n'appelle pas d'observation et est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Le point 3 « Installation des délégués de Bertrange, Guénange et Stuckange » est validé à l'unanimité par l'assemblée délibérante. Il en est de même pour l'installation, au point 4, de M. LEUBÉ et de M. VUILLEMARD au Bureau Syndical.

Au point 5 « Installation dans les commissions des délégués de Bertrange, Guénange et Stuckange », la proposition du Président de garder la répartition des élus qui existait avant le renouvellement dans les différentes commissions est acceptée à l'unanimité.

Mme CEDAT-VERGNE, déléguée de Guénange, est reconduite au point 6 en tant que représentante permanente du SMiTU au conseil d'administration de la SEM TRANS FENSCH.

M. LEUBÉ se succède à lui-même en tant que représentant permanent du SMiTU au conseil d'administration de la SPL TRANS FENSCH (point 7).

M. BALCERZAK, Vice-Président en charge du projet Citézen, présente le point 8 « Bilan de la concertation préalable sur le projet Citézen » : « La concertation s'est déroulée du 28 août au 27 septembre 2017 et a été ponctuée par des réunions publiques sur Thionville et Florange, des rencontres commerçants (Serémange-Erzange, Yutz et Thionville) ainsi que des rencontres de proximité (gare de Thionville, marché d'Hayange, centre ville de Thionville). Ces rencontres avec les usagers ont été satisfaisantes. Les réunions auraient pu être plus suivies mais la rencontre au cœur même de l'« appareil » et des usagers s'est tout de même révélée intéressante. En effet, le contact avec le public a pu mettre le projet en avant ; un projet qui a pour but de faciliter les déplacements sur le territoire avec deux axes : un qui vient du Val de Fensch qui part d'Hayange et qui rejoint le pays thionvillois, l'autre axe qui permet d'irriguer des centres de vie (Parkings relais, gare, centres commerciaux). Cette concertation est un élément fondamental. Ce contact avec le public a permis de présenter le projet en amont, avec des créations rapides tels que les ouvrages d'art. Quand on parle de l'échéance du projet Citézen à 2028, le projet paraît lointain. Ceci est dû non pas au mode de financement mais à la réalisation de plusieurs ouvrages d'art. Le mode de financement est axé sur le site urbain, et non pas sur le vecteur transfrontalier. Néanmoins le vecteur frontalier n'est pas oublié puisque la réalisation d'ouvrages d'art modifiera les accès à la Gare, créera des parkings relais. Les voisins luxembourgeois souhaitent voir des créations, des évolutions de notre côté.

Suite à cette concertation, l'opportunité du projet Citézen a été largement confirmée ; les réseaux ont été présentés et tout le monde s'attend à une amélioration du mode de déplacement. Ceci doit nous rassurer et donner une impulsion majeure dans le changement du déplacement et de la mobilité. »

M. BALCERZAK tient à remercier les élus des différentes communautés d'agglomération et de toutes les communes concernées par les travaux. En effet, il souligne l'union politique qui ressort dans le dialogue, qui se veut rassurant pour les concitoyens. Les élus portent un regard homogène quel que soit la tendance politique et ont envie de voir progresser la mobilité sur

leur territoire. Cet esprit collectif doit être conservé pour les étapes suivantes. Une certitude persiste est celle que le mode de transport doit être rafraîchi, doit être réorganisé, pour apporter du confort à nos concitoyens : amplitude horaire, notion de service, qualité de service, caractère environnemental, vecteur d'emploi ... Pour finir, il n'est pas ressorti de mécontentement des urnes mis à disposition des citoyens, mais la compréhension d'un besoin, d'avoir un moyen de transport moderne, pour améliorer la mobilité du Thionvillois et de la vallée de la Fensch et indirectement, des transfrontaliers.

Le bilan de la concertation pour le projet Citézen est validé à l'unanimité.

L'appel est effectué à la suite du point 8.

Le point 9 concerne la décision modificative n°1 du budget. Après sa présentation par le Président, elle est approuvée par l'ensemble du Comité Syndical.

Les points suivants relatifs au personnel du SMiTU sont présentés par M. MIZZON :

- Point 10 « Modification des effectifs »
- Point 11 « Avenant n°2 au règlement intérieur : charte informatique »
- Point 12 « Modification du règlement intérieur : journée de solidarité »
- Point 13 « Modification du règlement intérieur : décompte des congés annuels »
- Point 14 « Approbation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire »

Ces points n'appellent pas d'observation particulière des élus et sont adoptés à l'unanimité

M. BARBÉ, Vice-Président en charge du transport et du réseau, restitue le point 15 « Rapport d'activités 2016 de TRANS FENSCH ».

M. MEDVES, Vice-Président en charge des Travaux, prend la parole pour préciser quelques chiffres donnés dans le rapport : « Sur l'effectif de la société Trans Fensch, celui-ci était au 31/12/2016 de 367 personnes, dont 274 conducteurs. Il est à noter que 39 personnes ont quitté la société en 2016 dont 22 conducteurs, ce qui est dans la lignée des « turnovers » des dernières années. La pyramide des âges indique que 25% de l'effectif pourrait prétendre à une retraite d'ici 5 à 7 ans. Malgré les difficultés de la société, les effectifs augmentent régulièrement depuis 3 ans, passant de 338 salariés en 2014 à 367 en 2016.

Sur la fréquentation des lignes, celle-ci montre des signes de faiblesse (diminution de 4,6% par rapport à l'année 2015). On note qu'il y a eu 5 383 658 enregistrements en 2016 dans les lignes urbaines et scolaires, dont 12% sur les lignes scolaires (représentant 62 lignes sur le réseau qui en compte au total 98 régulières). La situation est alarmante sur les lignes fortes 1 et 2 qui concernent en grande partie le Val de Fensch, où l'on constate une diminution de la fréquentation de respectivement 9 et 7 % (perte de 70 000 enregistrements sur la ligne 2 entre 2015 et 2016). Sur les lignes complémentaires, on constate que la perte de fréquentation est importante sur la ligne 18 « Florange Centrale – Thionville Foch » avec – 13% de voyages enregistrés, malgré une hausse des kilomètres parcourus par les bus de la ligne, la ligne 52 « Gandrange – Fameck » perd 10% de fréquentation, la ligne 53 « Konacker – St Nicolas » perd 17% de fréquentation. Même constat sur les lignes 31 « Neufchef – Thionville » et 32 « Algrange – Thionville » où la baisse de fréquentation est de 5%. A contrario, la ligne 28 « Thionville gare – Uckange » connaît une forte hausse de sa fréquentation avec + 15% de voyages enregistrés, tout comme la ligne 6 « Fameck – Thionville » avec une hausse de 12%. »

M. BARBÉ ajoute qu'en termes de nombre de départs et de turnovers, il y a pas mal de départs en retraite actuellement ce qui induit beaucoup de rotations.

Le Comité Syndical prend acte du rapport d'activités 2016 de TRANS FENSCH.

Le point 16, présenté par le Président, a pour but de mettre à jour le patrimoine par le biais de ce contrat. Par exemple, le véhicule PMR acheté l'an dernier est ajouté dans les équipements mis à disposition de l'exploitant. Le point est voté à l'unanimité.

Le « rachat des actions détenues par la société TransDev au sein de la SEM Trans Fensch » (point 17) concerne les anciennes actions que le SMiTU avait décidé d'acheter à Trans Fensch mais qui n'ont pas encore été payés et qui vont l'être avec cette délibération. Il s'agit d'honorer l'engagement du SMiTU dans le rachat de ces 4 447 premières actions. La décision date de 2012.

Le point 17 est adopté à l'unanimité.

M. HEYERT présente le point 18 « Subventions pour achats d'abris voyageurs ». La commune d'Algrange peut en bénéficier ainsi que la commune d'Hettange-Grande. Le point est validé à l'unanimité.

Le point ajouté, sur proposition du Président, concerne le « passage en une seule structure de la SPL ». Le Président explique qu'il s'agit de l'absorption de la SEM Trans Fensch par la SPL. La délibération permet d'une Transmission Universelle du Patrimoine : tout le bilan, le passif, l'actif, les dettes, les contrats de travail, tout est transféré à la SPL de manière à obtenir progressivement une structure unique. Dans un deuxième temps, mais il ne sera plus à la place qu'il occupe ici, il y aura un transfert du GIE qui sera aussi absorbé par la SPL. Et enfin, nous aurons déconstruits ce que nous avons mis tant de temps à construire et qui n'en valait finalement pas tant la peine que nous pensions. La délibération est technique mais indispensable pour aller vers une seule société.

Le point n'appelle pas d'observation et est approuvé à l'unanimité.

L'information qui termine l'ordre du jour est ensuite abordée par le Président : elle concerne les décisions prises par lui-même sur la délégation permanente.

Avant de clore la séance, le Président souhaite s'adresser à l'assemblée : « Je mentirais si en quittant le SMiTU, je ressentais la même chose qu'en quittant la mairie de Basse-Ham. D'abord parce que j'y suis depuis beaucoup plus longtemps, et parce qu'au SMiTU ce n'est pas qu'une partie de plaisir de tous les instants. Il y a de forts enjeux, il y a une situation un peu compliquée. Nous avons reçu aujourd'hui en présence de tous les Vice-Présidents, le Directeur Départemental des Finances Publiques, accompagné de celui qui a mené l'audit de l'administrateur, M. MARIEMBERG ; nous avons échangé sur les conclusions que nous n'avons pas encore. Elles seront signées par le Préfet qui doit arriver d'ici quelques jours. Nous avons néanmoins reçu les grandes lignes de leurs rapports et surtout de leurs conclusions. Il appartiendra au SMiTU de faire montre de courage, de fermeté et d'aller au fond des problèmes qui ne sont pas que financiers. Il y a aussi des problèmes d'organisation ; je vous rappelle que l'étude a porté sur le SMiTU et sur l'exploitant. M. MARIEMBERG a lu l'ensemble des rapports, l'ensemble de la littérature qui a été produit depuis plusieurs années maintenant par différents cabinets. Il s'est imprégné de cela, il a fait sa propre démarche et les conclusions vont nous arriver dans les prochains jours. Je pense que le tout sera à voir. Et j'espère, et je ne doute pas une seconde, que le SMiTU, comme l'a rappelé Roland BALCERZAK et comme le dit régulièrement Jean-François MEDVES, a su faire preuve d'une unité politique et c'est quand même nouveau. J'observe aussi depuis plusieurs mois maintenant que le Président du Val de de Fensch et que le Président de Portes de France Thionville se rencontrent régulièrement, échangent, travaillent sur des projets communs. Cette nature a changé le climat et a changé les rapports qui peuvent prévaloir entre les uns et les autres. Et le SMiTU aura fort à faire puisque la mobilité est un dossier les plus importants, les

plus brûlants et qui concernent le plus nos habitants sur le secteur et en direction du Luxembourg. Et cette question doit être réglée. Nous avons deux ans sans élection locale et il faut que nous ayons le courage de prendre les bonnes décisions ; les choix devront être faits assez vite, si possible avant la fin de l'année, pour nous donner ensuite le temps de les mettre en œuvre. Je souhaite bon courage pour la suite mais je serai toujours des vôtres, je serai toujours conseiller syndical de base ; et je le ferai toujours avec plaisir puisque je crois au SMiTU et à Trans Fensch et je crois surtout à la force de l'union qui permet de nous dépasser pour atteindre des résultats tant escomptés et tant attendus par tous et toutes. Merci de votre présence. »

M. SCHREIBER remercie le Président : « Je me fais le représentant de tous les délégués du SMiTU pour te dire, Jean-Marie, que c'est avec émotion que tu quittes cette présidence. Tu as pris un syndicat qui était dans des difficultés majeures ; tu n'as pas eu beaucoup de temps devant toi mais malgré tout, tu as fait un travail énorme. Et aujourd'hui tu nous as mis sur de bons rails. Bon vent pour toi en tant que sénateur. Par contre on compte aussi sur toi en tant que sénateur pour venir en aide au SMiTU et pour venir en aide à la Région. Et encore merci à toi. »

La séance est levée à 18h49.

Le secrétaire de séance

Mathieu PETERMANN

